
Arrondissement de BETHUNE

du Bureau Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 6 décembre 2022, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 30 novembre 2022, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BRAND Hervé, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DEMULIER Jérôme, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, DUPONT Yves, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HOCQ René, JURCZYK Jean-François, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MATTON Claudette, NEVEU Jean, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TASSEZ Thierry, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique

PROCURATIONS :

LEMOINE Jacky donne procuration à DAGBERT Julien, PÉDRINI Léléo donne procuration à DE CARRION Alain, CHRETIEN Bruno donne procuration à LECLERCQ Odile, EDOUARD Eric donne procuration à IDZIAK Ludovic, MULLET Rosemonde donne procuration à COCQ Bertrand, BERTIER Jacky donne procuration à JURCZYK Jean-François, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, FLAHAUT Jacques donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, LEGRAND Jean-Michel donne procuration à HOCQ René, MAESELE Fabrice donne procuration à PAJOT Ludovic, MALBRANQUE Gérard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, PICQUE Arnaud donne procuration à CRETEL Didier

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

SOUILLIART Virginie, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, BECUWE Pierre, BOUVART Guy, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CLEMENT Jean-Pierre, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELPLACE Jean-François, FLAJOLET André, HANNEBICQ Franck, LECOMTE

Maurice, LEVENT Isabelle, MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, PREVOST Denis, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno

Monsieur SCAILLIEREZ Philippe est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
6 décembre 2022

RURALITE, AGRICULTURE ET ALIMENTATION

FONDS D'AIDE À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT DES TPE
ARTISANALES, COMMERCIALES ET DE SERVICES EN MILIEU RURAL -
VERSEMENT DES AIDES FINANCIÈRES

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Par délibération en date du 27 septembre 2017, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif d'aides à la création et au développement des TPE artisanales, commerciales et de services en milieu rural.

Ces aides visent à maintenir et à développer l'activité économique et l'emploi portés par des TPE dans les 74 communes de moins de 3 000 habitants du territoire. Elle contribue à l'attractivité des communes rurales.

La procédure prévoit que les aides sont accordées par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission composée de techniciens du Développement économique, Emploi et Transition numérique, du Vice-président en charge de la ruralité et de l'agriculture, du Conseiller délégué au commerce et à l'artisanat et des partenaires de la création d'activités (Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Artois Initiative, Chambre de Commerce et d'Industrie et la BGE Hauts-de-France).

La commission s'est réunie le 29 septembre 2022. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 21 novembre 2022, il est proposé à l'Assemblée :

- d'attribuer des aides financières correspondantes aux bénéficiaires en milieu rural, sous forme de subventions concernant les dossiers de création des TPE artisanales, commerciales et de services, pour un montant total de 114 544 € repris au tableau ci-annexé.

- et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,
Le Bureau communautaire,
A la majorité absolue,

ATTRIBUE des aides financières correspondantes aux bénéficiaires en milieu rural, sous forme de subventions concernant les dossiers de création des TPE artisanales, commerciales et de services, pour un montant total de 114 544 € repris au tableau ci-annexé.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant.

PRECISE que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la collectivité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **07 DEC. 2022**

Et de la publication le : **07 DEC. 2022**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



LECONTE Maurice



LECONTE Maurice

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIERES A L'INVESTISSEMENT ET A L'EMPLOI
VALIDATION DES DEMANDES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 DECEMBRE 2022
Création des très petites entreprises en milieu rural

Entreprise	Dirigeant	Activité	Localité	Prévisionnel investissement	Prévisionnel emploi	Aide investissement	Aide Emploi	Total subvention
ASPHALT GARAGE	BLONDEL Maxence	Garage automobile	ROBECQ	30 006	2	4 501	2 000	6 501
BLIN MATHIAS EIRL (Fournil Saint Casimir)	BLIN Mathias	Boulangerie	VAUDRICOURT	10 396	1	1 559	1 000	2 559
DOGAMI	BRUNEL Sarah	Educateur comportementaliste canin	LA COMTE	12 131	1	1 820	1 000	2 820
FONTEYNE (EIRL)	FONTEYNE Thomas	Monteur/installateur de cuisines et salles de bains	LA COUTURE	15 233	1	2 285	1 000	3 285
GOFF MULTISERVICES	GOFFIN Thomas	Travaux de maçonnerie et gros œuvre de bâtiment	LIGNY-LES-AIRE	11 036	1	1 655	1 000	2 655
HAM'N TES TIFS	D'HU Marie	Salon de Coiffure	HAM-EN-ARTOIS	10 335	1	1 550	1 000	2 550
JUATP	SUEL Julien	Aménagement extérieur	CAUCOURT	68 849	1	10 327	1 000	11 327
MAG ET LORY (CHEZ)	BRICHE MAGALIE	Friterie	BOURECQ	21 169	2	3 175	2 000	5 175
MORGANE DE SOI	DELAUTRE Morgane	Institut de Beauté	VENDIN-LES-BETHUNE	111 240	3	15 000	3 000	18 000
MOBILITY AUTO	DURIEZ Alexis	Garage automobile	LOZINGHEM	59 755	2	8 963	2 000	10 963
NOTRE TRUCK EN PLUS	LEMAL Perrine et DOUBLIER Rémy	Food-truck	VENDIN-LES-BETHUNE	55 268	2	8 290	2 000	10 290
SNTP	LERICHE Karl	Travaux publics assainissement et terrassement	LABELUVRIERE	44 721	3	6 708	3 000	9 708
RUMEAU STEPHANE EIRL GAILLETTE D'OR	RUMEAU Stéphane	Tabac presse (reprise)	VENDIN-LES-BETHUNE	69 527	2	10 429	2 000	12 429
SEF SERVICES	MEGRET CEDRIC	Electricité	ESSARS	69 463	3	10 419	3 000	13 419
VIE Emeline	VIE Emeline	Agence de pompes funèbres	RICHEBOURG	12 423	1	1 863	1 000	2 863
15						88 544	26 000	114 544